PARISIEN [illegible]

CHERET & Cie [illegible] 1844

[illegible] fournisseurs des châteaux Royaux, des Ministères, des [illegible] de Paris, de la Banque de France, et des principaux établissements [illegible]

POMPES A INCENDIE, ACCESSOIRES, ÉQUIPEMENTS [illegible]

MACHINES A BRIQUES.

LEGRAND, No. 77, rue d'Enfer [illegible]

LONGUEVILLE, No. 40, rue Richelieu, Près du Théâtre Français. SEULE MAISON SPÉCIALE A PARIS [illegible] Chemises, Caleçons & Gilets.

TOILES MÉTALLIQUES. RUSSIER BREWER. Rue du Faubourg St-Denis, No. 184, A PARIS. [illegible]

Rue Montmorency, No. 31, à Paris. KOCH, Fabrique la bijouterie fine [illegible]

En vente les 12 premiers volumes DE LA

# BIOGRAPHIE DES HOMMES DU JOUR,

Par MM. Germain Sarrut et B. de Saint-Edme; LE 13me VOLUME EST SOUS PRESSE.

L'ouvrage complet formera 16 volumes in-4o, à doubles colonnes, de 400 à 500 pages chacun. On peut prendre les volumes séparément. S'adresser chez Krabbe, éditeur, rue Dauphine, No 39, et chez tous les libraires de Paris et des Départements; ou au bureau de ce Journal.—Prix de la livraison de deux feuilles, 50 centimes. Les portraits sont remis aux souscripteurs à l'ouvrage entier. 1an—1ps

EAU DE BOTOT. Rue Coq-Héron, No 5, seule maison qui fabrique la véritable. Cette Eau Balsamique et Spiritueuse [illegible] arrête les douleurs et donne à l'haleine une odeur suave. 1an—vide camp.

GUY, Aîné, Naturaliste, Rue de l'École de Médecine, No. 4, à Paris. Préparateur d'anatomie de la Faculté de Médecine, à Paris, et du Val-de-Grâce; fournisseur des Musées et Écoles de Médecine secondaires de France, &c. &c. Modèles en cire d'anatomie, de pathologie; préparations d'anatomie humaine et d'anatomie comparée.—Histoire naturelle.—Mannequins [illegible]. N. B. Voir, pour plus amples renseignements, le Catalogue détaillé au bureau de ce Journal et chez les correspondants. S'adresser, pour les commandes, directement à M. Guy, aîné, ou par l'entremise [illegible] 2m—1ps

Rue Mauconseil, No 9, A PARIS. POIRIER, Rue Mauconseil, No 9, A PARIS. FABRICANT D'OUTILS DE CORROYEURS. [illegible] Fait des envois en province et à l'étranger.

DE LA PAROLE.—[illegible] chez l'auteur, rue Bourbon-Villeneuve, No. 40, et chez J. B. Baillière, libraire, rue de l'École de Médecine, 17.

CRAVATES MÉCANIQUES de JORDERY, Brevetées en France et à l'Étranger. S'adaptant d'elles-mêmes en moins d'une seconde: l'élégance, la solidité et la promptitude à mettre et sortir ces cravates est la principale cause du succès qu'elles ont obtenu. Rue Thévenot, 1, à Paris.

APPARTEMENS GARNIS, de Garçon, ou Salon et Chambres à coucher. No 15, Boulevard Montmartre.

FABRIQUE DE CORSETS SANS GOUSSETS ET A GOUSSETS. MAISON DUMOULIN, [illegible] A PARIS. [illegible]

Fabrique de Stores transparents, Rue du Bac, 13, à Paris. DE GILBERT. SEUL BREVETÉ. Pour l'invention et le perfectionnement des Stores transparents imperméables, les seuls pouvant se laver sans être détériorés.

DÉPOTS DES VÉRITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK, No. 300, Rue du Cirque. No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés. L. A. GUILLEMAIN, Agent.

J. M. SMOOT, Avocat et Conseiller [illegible] Pour la Louisiane, Mobile, Alabama.

AVIS.—Le soussigné, ayant établi une maison d'agence, se chargera de la gestion de biens-immeubles pour compte de propriétaires absents ou non résidents [illegible] A. MICHOUD. Bureau 142, coin Ursulines et Levée.

VICTOR BOURGEOIS [illegible] Nouvelle-Orléans, le 19 janvier 1847.

Fabrique de Papier de la Nouvelle-Orléans. PAPIER à envelopper très supérieur [illegible] A. GORDON, Agent.

AVIS aux acheteurs de marchandises sèches [illegible] DAMERON, THOMPSON & Co., 26, Chartres et 27, Douane.

200 barils de farine de la marque City Mills Quincy, reçus par le steamer Hannibal, à vendre par GIRARD & PERRIER.

SAVON WINCHESTER ET CHANDELLES—[illegible] J. F. BERCIER & CO., 54, Vieille Levée.

VIN MUSCAT—25 caisses, très supérieur [illegible] J. F. BERCIER & CO., 54, Vieille Levée.

VIN DE MONTFERRAND—40 barriques [illegible] J. F. BERCIER & Co., 54, Vieille Levée.

PRUNES—25 caisses [illegible] J. F. BERCIER & Co., 54, Vieille Levée.

Bottes, Souliers, Brodequins [illegible] G. W. DUNBAR, 30, Douane.

AMIDON—50 caisses [illegible] DARAN, GUEYROUZE & Co., 11 et 15, St Louis.

REÇU par le navire Providence, de Marseille [illegible] D. LANATA, Nos 9 et 10, Jefferson.

HUILE, CHANDELLES, SAVON, &c.—[illegible] WHITTEMORE & CUTTER, 6, Ntle Levée.

VIN DE BORDEAUX—25 barriques vin rouge [illegible] B. TALAMON.

VIN de St-Georges vieux, à vendre par B. TALAMON, 182, rue Royale.

DRAYS, charrettes, roues, &c. [illegible] EMERSON, TOURNE & CO.

Charbon de Charbon [illegible] ROBERT MURPHY.

HUILE D'OLIVE DE MARSEILLE [illegible] B. TALAMON, 182, rue Royale.

SAVON français en caisses [illegible] B. TALAMON, 182, rue Royale.

EAU de fleurs d'oranger [illegible] B. TALAMON, 182, rue Royale.

VIN DE MARSEILLE [illegible] B. TALAMON, 182, rue Royale.

B. TALAMON, 182, rue Royale. VIENT de recevoir par le navire Wheaton du Havre [illegible]

REÇU par le navire South Carolina, du Havre [illegible]

[illegible]

Vins! Vins! Vins! EN débarquement du navire Mozart, venant de Marseille, 60 barriques vin rouge supérieur [illegible] 21, Magasins.

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS [illegible] CRUZAT & PEYCHAUD, No 11 rue Royale.

CHAUX—Cargaison du brick Général Worth, 1,000 barils chaux de Thomaston [illegible] JOHN HAYMAN & Co., No 11, Magasins Rouges.

REÇU—par le navire Walsah, de New-York [illegible] D. LANATA, 9 & 10, rue Jefferson.

BOUTEILLES A VIN—De la contenance de 22 onces [illegible] J. F. BERCIER & Co., 54, Vieille Levée.

ECHARPES ROUGES—40 douzaines [illegible] DUFOUR, DURAND & Co., 25, Chartres.

1000 DAMEJEANNES de cinq gallons, en débarquement du navire Constantine, du Havre [illegible] D. LANATA.

COGNAC PELLEVOISIN [illegible] Th. BAILLY BLANCHARD, 29, rue de la Douane.

DRAYS, ROUES, &c. [illegible] EMERSON, TOURNE & Co.

ARTICLES DIVERS [illegible] RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.

A VENDRE. En débarquement du navire Mozart [illegible]

A vendre à des prix modérés les articles suivants [illegible] 46, Quartier, entre Condé et Vieille-Levée.

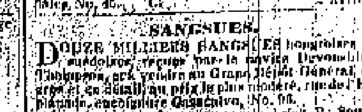

REÇU par le navire St-Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES [illegible] AU DÉPÔT RUE DE CHARTRES [illegible]

SANGSUES. DOUZE MILLIERS SANGSUES [illegible] J. B. SOUBIRAN.

REÇU 3,000 Sangsues [illegible] DOMINIQUE CASTELNAU, coin Royale et St-Louis.

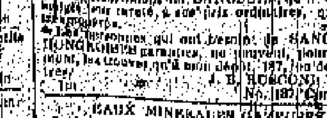



SANGSUES! SANGSUES! 30,000 SANGSUES Hongroises [illegible]

EAUX MINÉRALES GAZEUSES [illegible] BERTRAND & BISOS.

CHAMPAGNE.—[illegible] LOISON & SYLVESTRE.

Vieux vins fins en caisses. [illegible] CHARLES DUFOUR.

SUCRE—316 caisses [illegible] L. CANTIN, 42, Gravier.

SUCRE HAVANE [illegible] RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.

[illegible] CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ [illegible] J. FABRE, président [illegible] A. D. CROSSMAN, Maire. A. MAZUREAU, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. EN conséquence de ce qui précède [illegible] A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, Conseil de la Municipalité No. Trois, Séance du 24 juin 1847. RÉSOLU [illegible] A. D. CROSSMAN, maire. A. MAZUREAU, secrétaire.

HOTEL DES CHÊNES VERTS, A BELONI. TENU PAR Mme PRADAT. Le public est respectueusement informé que cet établissement [illegible]

805, Royale. F. & J. LACOSTE, seuls dépositaires des médicaments de F. V. Raspail [illegible]

F. & J. LACOSTE, rue Royale [illegible] offrent à vendre les articles suivants [illegible]

SUCRE—[illegible] DARAN, GUEYROUZE & Co.

CHANDELLES et SAVON—[illegible] DARAN, GUEYROUZE & Co.

COTON A BRAS—[illegible] DE FOREST & Co.

MACHINES à vapeur et Chaudières [illegible] EUGENE ROCHEREAU & Co.

Habillements d'enfants. Nouvel Envoi. LOISON & SILVESTRE, 67 rue de Chartres [illegible]

DENIMS [illegible] DE FOREST & Co.

AVIS.—[illegible] McDOWELL & PECK, 24, Douane.

DRAP ECARLATE [illegible] LOISON & SILVESTRE.

SUCRE—[illegible] L. CANTIN, 42, Gravier.

VIN importé directement de Bordeaux [illegible]

CAFÉ—100 sacs Havane [illegible] L. CANTIN, 42, Gravier.

SERRURES françaises [illegible] LEOPOLD JEANNET.

TOILE à voile de coton [illegible] LEOPOLD JEANNET.

INDIGO de Guatemala [illegible] LEOPOLD JEANNET.

HUILE DE BALEINE—[illegible] WHITTEMORE & CUTTER.

HUILE DE CACHALOT—[illegible] WHITTEMORE & CUTTER.

HUILE DE GRAISSE—[illegible] WHITTEMORE & CUTTER.

BLANC DE BALEINE—[illegible] WHITTEMORE & CUTTER.

VIN DE MARSEILLE—[illegible] RAYMOND CAHUZAC.

CORNICHONS—[illegible] RAYMOND CAHUZAC.

EAU DE FLEURS D'ORANGER—[illegible] RAYMOND CAHUZAC.

VANILLE—[illegible] BERTRAND & BISOS.

VIN rouge en barriques [illegible] B. TALAMON, 182, rue Royale.

DÉTENU à la geôle de la paroisse St-Charles [illegible] N. ST-MARTIN, shérif.

DÉTENU [illegible] N. ST-MARTIN, shérif.

DÉTENU [illegible] N. ST-MARTIN, shérif.

TEINTURERIE PARISIENNE. [illegible]

Chapellerie Parisienne. A. MARCHAL, 40, rue de Chartres. REÇOIT par le Talma, du Havre, un grand assortiment de Chapeaux qu'il offre à vendre, à des prix très réduits. [illegible]

PANAMAS!!! Un grand choix de cet article à vendre en gros et en détail. [illegible]

Bureau pour la vente de propriétés. H. MOELLHAUSEN, Allée de l'Arcade de Banks, No. 7. [illegible]

EN débarquement du navire Créole de New York: [illegible] BERTRAND & BISOS, Encoig. Bienville et Royale.

Manufacture de Peinture. [illegible] rue du Canal. [illegible]

SUCRE RAFFINÉ—[illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.

CHANDELLES—[illegible] NORCROSS & FOSDICK.

THÉS—[illegible] NORCROSS & FOSDICK.

SUCRE HAVANE—[illegible] NORCROSS & FOSDICK.

COUVERTURES—[illegible] NORCROSS & FOSDICK.

SALERATUS—[illegible] NORCROSS & FOSDICK.

CASSE—[illegible] NORCROSS & FOSDICK.

SACS EN TOILE—[illegible] NORCROSS & FOSDICK.

FÈVES de la Caroline [illegible] A. LAROSE & Co., 71, Vieille Levée.

BOUCHONS [illegible] B. TALAMON, 182, rue Royale.

VIN de Champagne [illegible]

50 caisses de 30 livres savon français [illegible] B. TALAMON.

SUCRE—[illegible] L. CANTIN.

JOHN O. WOODRUFF & Co. MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York. No 93, rue des Magasins. JOHN O. WOODRUFF, JAMES I. WOODRUFF.

35 FUTAILLES old superior Cognac [illegible] J & J TARDOS, 15 Conti.

50 Barriques vin rouge vieux [illegible] J & J TARDOS, 15 Conti.

100 Barils vinaigre [illegible] J & J TARDOS, 15 Conti.

2000 Livres Saucissons [illegible] J & J TARDOS, 15 Conti.

25 Caisses vin blanc haut Sauterne 1841 [illegible] J & J TARDOS, 15 Conti.

100 Caisses [illegible] Havane [illegible] J & J TARDOS, 15 Conti.

10 Caisses coton blanc [illegible] J. & J. TARDOS, 15 Conti.

10 Milliers cigares de la Havane [illegible] J. & J. TARDOS, 15 Conti.

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] J. & J. TARDOS.

CHANDELLES de composition [illegible] J. F. BERCIER & Co., 54, Vieille Levée.

ABSINTHE—[illegible] AUGUSTE MOLIER, Rue St-Louis, No. 90.

VIN DE MARSEILLE—[illegible] AUGUSTE MOLIER.

VINAIGRE DE VIN BLANC—[illegible] AUGUSTE MOLIER.

VIN DE CATALOGNE—[illegible] AUGUSTE MOLIER.

VIN BLANC—[illegible] AUGUSTE MOLIER.

VIN ROUGE—[illegible] AUGUSTE MOLIER.

OLIVES ET CAPRES—[illegible] AUGUSTE MOLIER.

Bottes, Souliers et Brodequins. 171 Caisses en débarquement du brick Sterling [illegible] 12, Douane.

BOTTES, Souliers et Brodequins [illegible] G. W. DUNBAR, 30, rue de la Douane.

WERMOUTH—[illegible] BERTRAND & BISOS.

CAFÉ—[illegible] TROISGROS & LAMPRE, 20, Vieille-Levée.

MIEL—[illegible] TROISGROS & LAMPRE.

SUCRE HAVANE—[illegible] L. CANTIN, 42, Gravier.

AUX HABITANTS, &c. CHAUX [illegible] JOHN HAYMAN & Co.

## AVIS JUDICIAIRES.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR DE DISTRICT [illegible]

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 542—Succession [illegible] Greffier.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—PREMIÈRE COUR DE DISTRICT [illegible] ALF. ROUSSEAU, Greffier.

Succession de Angélique Elize Baird [illegible] ÉTAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District [illegible] ALF. ROUSSEAU, Greffier.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cour du Cinquième District [illegible] P. LEBLANC, Greffier.

Marchandises convenables pour le marché mexicain, ayant droit au drawback. UNE caisse [illegible] HEPBURN & TURPIN, No. 21, Vieille Levée.

MAGASINAGE—[illegible] EMERSON, TOURNE & Co.

LE soussigné [illegible] CHS. A. BARRIÈRE.

FORMATION DE SOCIÉTÉ. [illegible] F. G. BARRIÈRE, THOMAS KERVAS, [illegible] Chs. A. BARRIÈRE, Commanditaire.

F. G. BARRIÈRE & CO. Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines. No. 20, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLÉANS. [illegible]

BOIS D'ARC, ORANGER OSAGE [illegible]

VIN DE BORDEAUX. [illegible] B. TALAMON, 182, rue Royale.

PIANOS. LA MAISON J. FAIVRE & J. D. ALLOVON, rue Conti, No. 41 [illegible]

HARPES. 281, Broadway, New-York. J. F. BROWNE, fabricant et importateur [illegible] J. F. BROWNE & Co., Londres et New-York, 1810.

BUREAU DE PLACEMENT POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE. [illegible]

[illegible]

MOUCHOIRS [illegible] McDOWELL & PECK.

## VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] JOHN L. LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CONDITIONS: [illegible] JOHN L. LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu James Holbert [illegible] PREMIÈRE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] JOHN L. LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu Richard Horrocks [illegible] DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 234 [illegible] JOHN L. LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu Thomas M. Boyle, décédé. DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] JOHN L. LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

BOUTEILLES VIDES—[illegible] NUMA LACOSTE.

A vendre, en magasin [illegible] NUMA LACOSTE.

## VENTES JUDICIAIRES.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT [illegible] JOHN L. LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] JOHN L. LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] JOHN L. LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] JOHN L. LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CONDITIONS: [illegible] JOHN L. LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feue Henriette Jason, décédée. DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] UN CERTAIN LOT DE TERRE [illegible] JOHN L. LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, pour une division de propriété. QUATRIÈME COUR DE DISTRICT [illegible] JOHN L. LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

DIVERS—[illegible] J. M. CABALLERO.

CIGARES Principe [illegible] J. M. CABALLERO, 39, Vieille Levée.

VANILLE—[illegible] J. M. CABALLERO.

[illegible] J. M. CABALLERO, 39, Vieille Levée.

[illegible]

## VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT. [illegible]

PAR S. GUINAULT. Succession de Joseph Marc Antoine Viau. [illegible]

PAR F. FERNANDEZ & WHITING. Magasin de Chaussures et Vitrines. [illegible]

Beau Terrain. DANS LA PREMIÈRE MUNICIPALITÉ. PAR M. BARNETT Jor., Encanteur. [illegible]

Propriété de grande valeur dans la 3e Municipalité, PAR ABAT & DOMINGON. [illegible]

## VENTES JUDICIAIRES.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] JOHN L. LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] JOHN L. LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

William Florance vs A. O'Neill [illegible] E. BELLEAU, Constable.

George K. Story vs [illegible] E. BELLEAU, Constable.

PATRIA.—La France ancienne et moderne [illegible] VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres.

LA PRESCIENCE [illegible] VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres.

LES GIRONDINS—Par M. de Lamartine. [illegible] VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres.

MOULINS A COULEURS [illegible] R. CLANNON, 16, Canal.

AVIS.—On désire acheter [illegible] P. A. LANAUZE, No 28, rue St Anne.

DEMANDE D'UNE DOMESTIQUE. [illegible]

HOUBLON [illegible] H. BONNABEL.

ANISETTE—[illegible] AUGUSTE MOLIER.

CURAÇAO ET MARASCHINO—[illegible] AUGUSTE MOLIER.

VIN DE CHAMPAGNE—[illegible] AUGUSTE MOLIER.

SAVON DE MARSEILLE—[illegible] AUGUSTE MOLIER.

EAU DE FLEURS D'ORANGER—[illegible] AUGUSTE MOLIER.

BOUCHONS—[illegible] AUGUSTE MOLIER.

RIZ DE LA CAROLINE—[illegible]

HUILE d'olive [illegible]

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible]

CHANDELLES—[illegible] JOHN O. WOODRUFF & Co.

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS—[illegible] G. W. DUNBAR.

COGNAC—[illegible] TROISGROS & LAMPRE.

SUCRE—[illegible] TROISGROS & LAMPRE.

JAMBONS—[illegible] JOHN O. WOODRUFF & Co.

ABSINTHE SUISSE—[illegible] J. F. BERCIER & Co., 54, Vieille Levée.

JUS de Citron [illegible] H. BONNABEL, Pharmacien.

POUR LES ATTAKAPAS. [illegible] JOHN HALL.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ. [illegible]

VAPEUR DE LA MALLE DES É. U. CORA. [illegible] J. M. CREARY.

POUR LA BALIZE. [illegible] A. LAROSE & Co., 70, Vieille Levée.

A AFFRÉTER—[illegible] A. LAROSE & Co., 71, Vieille Levée.

A AFFRÉTER—[illegible] A. LAROSE & Co., 71, Vieille Levée.

ON a besoin d'un navire [illegible] I. DELETRA, courtier de douane.

POUR NEW YORK—Ligne d'Union—Le paquebot CHARLEMAGNE [illegible] J. W. STANTON & CO.

POUR BOSTON—[illegible] L. H. GALE.

POUR NEW-YORK—[illegible] J. W. STANTON & Co.

POUR NEW-YORK.—[illegible] J. W. STANTON & CO.

POUR NEW-YORK—[illegible] JOHN O. WOODRUFF & Co., 93 Magasins.

POUR NEW-YORK.—[illegible] J. W. STANTON & Co.

POUR NEW-YORK.—[illegible] JOHN O. WOODRUFF & Co., 93, Magasins.

POUR LE HAVRE.—[illegible] JENKINS & TIGLER, 95, Commune.

POUR LE HAVRE.—[illegible] L. H. GALE.

POUR LE HAVRE.—[illegible] JENKINS & TIGLER, 95, Commune.

POUR LE HAVRE.—[illegible] JENKINS & TIGLER, 95, Commune.

POUR LIVERPOOL.—[illegible] L. H. GALE.

POUR LIVERPOOL—[illegible] L. H. GALE.

POUR LIVERPOOL—[illegible] JENKINS & TIGLER, 95, Commune.

POUR LIVERPOOL.—[illegible] LEVI H. GALE.

POUR LIVERPOOL—[illegible] L. H. GALE.

Pour Liverpool.—[illegible] L. H. GALE.

POUR LIVERPOOL—[illegible] L. H. GALE.

POUR TRIESTE—[illegible] L. H. GALE.

FOIN—[illegible] J. W. STANTON & Co.

EAU DE VIE de la Rochelle—[illegible] J. & J. TARDOS, 15, Conti.

DAMEJEANNES—[illegible] L. CANTIN, 42, rue Gravier.

VIN, EAU DE VIE, etc.—[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co.

Conserves alimentaires. REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné: [illegible] CHARLES DUFOUR, 11, Conti.

J. LEVOIS, 63, rue de Chartres. OFFRE à vendre [illegible]

G. W. DUNBAR, MARCHAND EN GROS DE BOTTES ET DE SOULIERS, No. 30, rue de la Douane, NOUVELLE-ORLÉANS. [illegible]

CEINTURES—[illegible] LOISON & SYLVESTRE, 67, rue de Chartres.

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible]

FARINE—[illegible] JOHN O. WOODRUFF & Co., 93, Magasins.

PLATS [illegible] JOHN O. WOODRUFF & Co.

A VENDRE [illegible]

A vendre [illegible]

HUILE [illegible] H. BONNABEL.

POTASSE [illegible]